



**Saintry**  
SUR SEINE

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
**RAPPORT D'ANALYSE DES CANDIDATURES**<sup>1</sup>

**OUV3**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :  
Commune de Saintry-Sur-Seine  
Hôtel de Ville  
57, Grande Rue Charles de Gaulle  
91250 SAINTRY-SUR-SEINE
- Identification du service chargé de l'analyse des candidatures :  
Cabinet du Maire

**B - Objet de la consultation.**

*Refonte du site internet de la ville de Saintry-sur-Seine*

**C - Déroulement de la consultation.**

- Date et heure limites de réception des candidatures : 30 novembre 2016 avant 17h30
- Nombre de candidats admis à présenter une offre fixé dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation (*cas où le nombre de candidats admis à présenter une offre a été fixé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice*) : (Cocher la ou les cases correspondantes.)
  - Nombre minimum :
  - Nombre maximum :

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Admission des candidatures.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE L'OFFRE

(En cas d'allotissement, les rubriques D1 et D2 sont à renseigner pour chacun des lots de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre dont les candidatures font l'objet du présent rapport d'analyse. Préciser pour chaque lot, son numéro et son intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

#### D1 - Candidatures reçues.

- Nombre de plis reçus :
  - dans les délais : 3
  - hors délais : 0
  
- Liste des candidatures reçues :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	<b>INTUITIV COLLECTIVITES</b> Siège social : 18 domaine des Essarts – 69390 VERNAISON Agence commerciale : 7 quai du Général Sarrail - 69006 LYON N° siret : 811 446 210 00015
2	<b>SERVAL</b> Siège social : 33 rue du Sillon – 77500 CHELLES Bureaux : 2 rue de la Briqueterie – ZA de la Tuilerie – 77500 CHELLES N° siret : 753 442 219 00022
3	<b>AK-PROJECT</b> 144 rue du Chemin Vert – 75001 PARIS N° siret : 789 388 014 00019
4	<b>MAILEVA</b> 10 avenue Charles de Gaulle – 94220 CHARENTON-LE-PON N° siret : 424 335 693 00075
5	<b>CYBER'L</b> ZA Petite Montagne Sud – 3 rue du Gévaudan – SILIC 1709 – LISSES – 91017 EVRY Cedex N° siret : 420 147 233 00035

(\*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

(\*\*) Préciser l'adresse du siège social du candidat individuel ou du mandataire si elle est différente de celle de l'établissement.

Les éléments constitutifs de la candidature qui permettent d'apprécier la capacité des postulants : il est précisé aux candidats qu'ils peuvent se procurer ces formulaires sur le site : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

- Lettre de candidature (DC1) dûment complétée, datée et signée,
- Déclaration du candidat individuel ou groupement (DC2) dûment complétée, datée et signée,
- Extrait Kbis,

- Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (NOTI1) dûment complétée, datée et signée,
- État annuel des certificats reçus (NOTI2),
- Attestation d'assurance en cours de validité,
- Une liste des réserves au CCP éventuellement.

Acte d'engagement (ATTRI1) dûment complété, daté et signé,

- Bordereau des prix dûment complété, daté et signé,
- Règlement de consultation paraphé à chaque page et signé
- Cahier des clauses particulières paraphé à chaque page et signé (sans modification)
- Un mémoire technique

**TABLEAU DE RECENSEMENT DES PIECES PRODUITES :**

DOSSIER/ ENTREPRISES	1	2	3	4	5
DC1	X	X	X	X	X
DC2	X	X	X	X	X
ATTRI1	X	X	X	X	X
Bordereau des prix	X	X	X	X	X
Règlement de consultation	X	X	X	X	X
Cahier des clauses particulières	X	X	X	X	X
Un mémoire technique	X	X	X	X	X

## D2 - Examen des candidatures.

### Critères d'attribution :

- 55% Prix des prestations
- 45% Valeur technique de l'offre évaluée à partir des éléments fournis dans le mémoire technique et des maquettes

### Critère 1 : valeur technique de l'offre : noté sur 45px

N° d'ordre d'arrivé	Nom commercial			
		Valeur technique	Classement	Points
1	INTUITIV COLLECTIVITES	45	1	45
2	SERVAL	25	4	25
3	AK-PROJECT	35	3	35
4	MAILEVA	20	5	20
5	CYBER'L	40	2	40

**Critère 2 : prix : noté sur 55px**

N° d'ordre d'arrivé	Nom commercial			
		Prix *	Classement	Points
1	INTUITIV COLLECTIVITES	25 247 € H.T	4	40
2	SERVAL	24 110 € H.T	3	45
3	AK-PROJECT	28 550 € H.T	5	35
4	MAILEVA	22 000 € H.T	2	50
5	CYBER'L	20 600 € H.T	1	55

\* Total Investissement sans option HT + Total Fonctionnement avec option HT

**TOTAL DES POINTS POUR LES CRITERES GENEREAUX :**

N° d'ordre d'arrivé	Nom commercial		
		Classement	Points
1	INTUITIV COLLECTIVITES	2	85
2	SERVAL	3	70
3	AK-PROJECT	3	70
4	MAILEVA	43	70
5	CYBER'L	1	95


**Admission des candidatures :**

Après examen des candidatures, il est proposé, pour chacune des candidatures analysées, de prendre la décision suivante :

N° d'ordre d'arrivée (*)	Proposition (**)		Motif de l'élimination
	Admission	Élimination	
1		X	- Tarif supérieur au prestataire retenu (investissement) - Tarif supérieur au prestataire retenu (fonctionnement) pour des services moins étendus
2		X	Technologie proposée (Drupal). Saintry souhaite après étude des offres, retenir le CMS Wordpress. Tarif supérieur au prestataire retenu.
3		X	Tarifs très supérieurs au prestataire retenu
4		X	Technologie proposée basée sur SPIP 3. Saintry souhaite après étude des offres retenir le CMS Wordpress. Tarif supérieur au prestataire sélectionné.
5	X		

E - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des candidatures.

A Saintry-Sur-Seine, le 12 janvier 2017

  
DIGITAL OFFICE  
Orielle CAILLABOT